



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

EN BREF



## ***Mesures supplémentaires du chômage au Canada***

**Publication n° 2013-14-F  
Le 6 mars 2013**

**Emmanuel Preville**

Division des affaires internationales, du commerce et des finances  
Service d'information et de recherche parlementaires

***Mesures supplémentaires du chômage au Canada***  
**(En bref)**

La présente publication est aussi affichée en versions HTML et PDF sur IntraParl (l'intranet parlementaire) et sur le site Web du Parlement du Canada.

Dans la version électronique, les notes de fin de document contiennent des hyperliens intégrés vers certaines des sources mentionnées.

*This publication is also available in English.*

Les documents de la série ***En bref*** de la Bibliothèque du Parlement donnent un aperçu succinct, objectif et impartial de diverses questions d'actualité. Ils sont préparés par le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque, qui effectue des recherches et fournit des informations et des analyses aux parlementaires, ainsi qu'aux comités du Sénat et de la Chambre des communes et aux associations parlementaires.

## TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	LE TAUX DE CHÔMAGE OFFICIEL ET LES TAUX SUPPLÉMENTAIRES DU CHÔMAGE.....	1
3	LE CHÔMAGE À LONG TERME .....	2
4	LES NON-PARTICIPANTS ET LE CHÔMAGE CACHÉ.....	2
5	LA SOUS-UTILISATION GLOBALE .....	3
6	LES INDICATEURS DE CHÔMAGE INTERNATIONAUX .....	3
7	CONCLUSION .....	4



# MESURES SUPPLÉMENTAIRES DU CHÔMAGE AU CANADA

---

## 1 INTRODUCTION

Les décideurs suivent de près les fluctuations mensuelles du taux de chômage, qui est considéré comme un indicateur clé des conditions économiques au Canada. Le taux de chômage officiel correspond au nombre de chômeurs en pourcentage de la population active, laquelle regroupe les travailleurs et les chômeurs.

Toutefois, certains analystes sont d'avis que le taux de chômage officiel peut ne pas brosser un tableau exact du marché du travail parce qu'il ne saisit pas tous les types de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

À titre d'exemple, le taux de chômage officiel ne tient pas compte des travailleurs à temps partiel qui préféreraient travailler à plein temps. Il en est de même pour un certain nombre de travailleurs potentiels qui ont peut-être renoncé à se trouver un emploi parce qu'ils croient qu'il n'y en a pas. Étant donné qu'ils ne sont pas en quête active d'un emploi, ces chercheurs découragés ne sont pas inclus dans le nombre officiel des chômeurs.

Par conséquent, d'autres façons de mesurer le chômage ont été mises au point afin de compléter le taux officiel en tenant compte du chômage à long terme. La présente publication passe en revue ces mesures supplémentaires en montrant que certains aspects du chômage s'ajustent à des rythmes différents pendant une période de ralentissement économique.

## 2 LE TAUX DE CHÔMAGE OFFICIEL ET LES TAUX SUPPLÉMENTAIRES DU CHÔMAGE

Pendant une semaine chaque mois, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada recueille les données servant à calculer le taux de chômage officiel, c'est-à-dire le nombre des chômeurs en pourcentage de la population active.

On entend par chômeur quiconque, durant la semaine de référence de l'enquête, se trouve sans travail, cherche activement du travail depuis quatre semaines et est disponible pour travailler.

L'Enquête sur la population active calcule également huit taux supplémentaires de chômage à partir des données qu'elle recueille. Ces taux sont étiquetés de R1 à R8, comme le montre le tableau 1. Il convient de noter que ces données ne sont pas désaisonnalisées.

**Tableau 1 – Les taux supplémentaires du chômage au Canada**

Taux supplémentaires du chômage	Décembre 2008	Décembre 2012	Variation en points de pourcentage
R1 : Chômeurs depuis un an ou plus	0,4 %	0,9 %	0,5
R2 : Chômeurs depuis trois mois ou plus	1,7 %	2,5 %	0,8
R3 : Comparable au taux des États-Unis	5,6 %	5,7 %	0,1
R4 : Taux officiel	6,3 %	6,5 %	0,2
R5 : R4 plus les chercheurs découragés	6,5 %	6,7 %	0,2
R6 : R4 plus ceux en attente d'embauche	7,0 %	7,2 %	0,2
R7 : R4 plus les travailleurs à temps partiel involontaires	8,4 %	8,8 %	0,4
R8 : R4 plus R5 plus R6 plus une partie de R7	9,0 %	9,4 %	0,4

Source : Tableau préparé par l'auteur à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 282-00852 : Enquête sur la population active \(EPA\), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisés, mensuel \(taux\)](#) », CANSIM (base de données).

Le taux de chômage officiel est désigné par R4. En décembre 2012, la population active canadienne comptait 18,8 millions de personnes et le taux de chômage officiel non désaisonné était de 6,5 % contre 6,3 % en décembre 2008, mois où la population active comptait 18,3 millions de personnes <sup>1</sup>.

Alors que, en décembre 2012, le taux de chômage officiel était presque revenu à son niveau du début de la récession de 2008, tel n'était pas le cas des mesures supplémentaires du chômage.

### 3 LE CHÔMAGE À LONG TERME

Le chômage à long terme peut nuire à la capacité de quelqu'un de trouver un emploi <sup>2</sup>. Les taux R1 et R2 du tableau 1 sont symptomatiques d'une conjoncture économique difficile et de son incidence sur la population active.

Un grand nombre de travailleurs qui ont perdu leur emploi après décembre 2008 n'avaient toujours pas réintégré le marché du travail en décembre 2012. Pendant ces quatre années, la proportion des personnes sans emploi depuis un an ou plus a plus que doublé, passant de 0,4 à 0,9 %. La proportion de personnes sans emploi depuis trois mois ou plus est passée de 1,7 à 2,5 %.

### 4 LES NON-PARTICIPANTS ET LE CHÔMAGE CACHÉ

Certains taux supplémentaires du chômage combinent les chômeurs et les groupes ne faisant pas partie de la population active qui manifestent un intérêt pour le marché du travail.

L'étiquette R5 désigne les « chercheurs découragés », c'est-à-dire ceux qui veulent travailler et qui sont disponibles, mais qui ne cherchent pas d'emploi parce qu'ils croient qu'il n'y en a pas. Le taux R6 est celui des personnes disponibles pour le travail et en attente d'une réponse d'un employeur potentiel. Ni l'un ni l'autre de ces

groupes n'est inclus dans le taux de chômage officiel parce que les personnes faisant partie de ces groupes ne sont pas en recherche active d'emploi.

Si les chercheurs découragés étaient inclus dans le calcul du taux officiel de chômage, ce taux aurait été de 6,7 % en décembre 2012 au lieu de 6,5 %. Si les personnes en attente d'embauche étaient prises en compte, il aurait été de 7,2 % en décembre 2012. Ces deux taux tendent toujours à être un peu plus élevés que le taux de chômage officiel.

Le taux R7 comprend les travailleurs qui ont réintégré le marché du travail après la récession, mais qui estiment insuffisant leur nombre d'heures de travail. Si ces travailleurs à temps partiel involontaires étaient pris en compte, le taux de chômage officiel aurait été de 8,8 % au lieu de 6,5 % en décembre 2012.

## 5 LA SOUS-UTILISATION GLOBALE

Le taux R8 est appelé « taux global de sous-utilisation ». De tous les taux supplémentaires du chômage, c'est le plus élevé : il se calcule en ajoutant R5, R6 et une partie de R7 à R4.

Le taux de chômage qui inclut la sous-utilisation n'est pas encore revenu aux niveaux du début de la récession. Le taux de sous-utilisation était de 9,4 % en décembre 2012 contre 9 % en décembre 2008.

## 6 LES INDICATEURS DE CHÔMAGE INTERNATIONAUX

La plupart des pays, dont le Canada et les États-Unis, suivent les lignes directrices de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en matière de calcul du chômage. Cependant, selon Statistique Canada, ces lignes directrices sont imprécises. Chaque pays peut les interpréter dans le contexte de son marché du travail, qui peut être régi par des lois sur le travail plus ou moins strictes<sup>3</sup>. Les taux de chômage ne sont donc pas comparables d'un pays à l'autre.

Statistique Canada a étudié les différences entre les méthodes américaine et canadienne de calcul du taux de chômage et a produit le taux R3 selon les méthodes employées pour calculer le taux de chômage américain. Cet alignement du taux canadien sur le taux américain a pour effet de réduire d'environ un point de pourcentage le taux canadien.

Les pays de l'Union européenne (UE) souscriraient eux aussi aux lignes directrices de l'OIT. Toutefois, des corrections sont nécessaires pour obtenir des données conformes aux lignes directrices de l'OIT et comparables au taux de chômage canadien.

L'Office statistique des Communautés européennes calcule les taux de chômage harmonisés des pays de l'UE, de l'Islande, de la Norvège et de la Turquie. Ces taux se prêtent mieux aux comparaisons internationales que ceux calculés par ces pays.

Pour le Canada, les États-Unis, l'Australie, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

obtient les données directement des bureaux de statistique nationaux. Ces données sont utilisées pour produire des chiffres sur le taux de chômage conformes aux lignes directrices de l'OIT. Les taux de chômage harmonisés publiés par l'OCDE se prêtent mieux aux comparaisons internationales que les données provenant des bureaux de statistique nationaux.

Ces données se trouvent dans la base de données de l'OCDE sur l'emploi<sup>4</sup>.

## 7 CONCLUSION

Le taux de chômage officiel est la mesure normalisée de ce qui constitue le chômage, mais l'analyse des taux supplémentaires du chômage permet d'explorer d'autres facettes du marché du travail. Les données sur les sous-groupes comme les travailleurs à temps partiel involontaires et les chercheurs découragés permettent d'avoir une meilleure compréhension du marché du travail.

En outre, le nombre de ceux qui ne font pas partie de la population active peut varier considérablement en fonction des conditions économiques. Plus on est renseigné sur ces groupes, mieux on comprend la façon dont l'offre et la demande de main-d'œuvre s'ajustent à la conjoncture économique.

Certaines mesures supplémentaires du chômage donnent des taux inférieurs au taux de chômage officiel, tandis que d'autres donnent des taux supérieurs. Les données indiquent que depuis la dernière récession, le taux de chômage à long terme d'une durée de trois mois à un an – et plus – demeure, toutes proportions gardées, à un niveau plus élevé que le taux de chômage officiel et qu'il est loin d'être revenu aux niveaux observés avant la récession de 2008.

---

## NOTES

1. Comme le taux de chômage est sujet à des variations saisonnières, cycliques et irrégulières, le programme de désaisonnalisation de Statistique Canada produit un taux de chômage désaisonnalisé, c'est-à-dire un taux dont on a éliminé les variations saisonnières. Ces variations sont attribuables aux événements annuels réguliers, aux cycles agricoles et aux cycles de production, ainsi qu'aux ventes au détail réalisées au moment des grandes fêtes de l'année.

Les mesures supplémentaires du taux de chômage ne sont pas désaisonnalisées.

Le taux de chômage officiel indiqué au tableau 1 diffère donc du taux de chômage officiel désaisonnalisé dont les médias font habituellement état. En décembre 2012, le taux officiel désaisonnalisé était de 7,1 %.

2. Olivier Jean Blanchard et Peter Diamond, « Ranking, Unemployment Duration, and Wages », *The Review of Economic Studies*, vol. 61, n° 3, juillet 1994; Richard Jackman et Richard Layard, « Does Long-term Unemployment Reduce a Person's Chance of a Job? A Time-series Test », *Economica*, vol. 58, n° 229, février 1991.
3. Statistique Canada, [Guide de l'Enquête sur la population active 2012](#), n° 71-543-G au catalogue, Ottawa, 2012.
4. Organisation de coopération et de développement économiques, « [Base de données de l'OCDE sur l'emploi](#) », *Politiques et données sur l'emploi*.